

## Rassemblement des Familles spirituelles à Lourdes /18/20 Octobre 2013

### Atelier N°12 / Tutelles et Familles Spirituelles

**Mr Jean-Paul GUICHARD**

**Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus**

Je suis directeur du collège de la Providence à Poitiers (510 élèves) auquel est associée une école maternelle et élémentaire. La tutelle de l'établissement est assurée par les religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus dont la Maison-Mère est à la Salle de Vihiers, en Maine-et-Loire. À ce titre, avec mes collègues chefs d'établissement, je suis partenaire en mission éducative au sein de la Congrégation. Ayant intégré, depuis quelques mois, le conseil de tutelle, j'ai aussi participé, quelques heures, au chapitre provincial et au chapitre général de la congrégation qui ont eu lieu respectivement en Décembre et en Juillet dernier.

Mon témoignage s'articulera en quatre étapes en partant du charisme de la congrégation pour parvenir à sa mise en oeuvre dans le quotidien.

#### **Première étape : le charisme de la congrégation.**

Il y a maintenant 12 ans que je travaille dans le cadre de la tutelle des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus et c'est progressivement que je suis entré dans la compréhension et l'appropriation du charisme de la Congrégation. Il me semble essentiel que le chef d'établissement, le premier, soit imprégné et ne cesse de s'imprégner de ce charisme pour essayer de le vivre dans son établissement. Ce charisme s'appuie évidemment sur l'intuition des fondateurs, Jean-Maurice Catroux et Rose Giet. Cette intuition, en lien avec le contexte historique du début du XIXème siècle, après la Révolution, nous invite à suivre un chemin d'Évangile, à l'incarner et à le rayonner au cœur de notre mission, c'est-à-dire à être signes de l'Amour et de la Tendresse de Dieu, manifestés en Jésus-Christ. Cette mission s'exprime aujourd'hui dans le « projet d'évangélisation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus » :

*« Par notre adhésion totale à Jésus-Christ, révéler qu'Il est vivant.*

*Par la cordialité et la simplicité de notre accueil, témoigner qu'Il est proche.*

*Par notre disponibilité envers tous, annoncer que son Amour est universel ».*

#### **Deuxième étape : le charisme pour les établissements scolaires.**

La question se pose alors : comment traduire ce projet commun d'évangélisation pour nos établissements d'enseignement ?

De deux manières : par des orientations éducatives et par une lettre de mission.

1) *Les orientations éducatives de la Congrégation*, pour le service des jeunes, s'inscrivent évidemment dans la mission de l'Église. Ces orientations sont au nombre de 4:

- Une ouverture à tous et une attention particulière aux défavorisés.
- Une qualité de relation de personne à personne, de groupe à groupe.
- Un souci de proposer et de nourrir la Foi.
- Une ouverture à la paroisse et aux orientations du diocèse.

Chacune de ces orientations donne des pistes pour vivre le charisme au sein de nos établissements.

2) *Une lettre de mission*, remise au chef d'établissement avant son entrée en fonctions, adapte les orientations éducatives fondées sur le charisme, en fonction de l'établissement ; cette lettre

investit le chef d'établissement d'une mission particulière, en lien avec l'identité de l'établissement, avec son caractère propre. Dans ma lettre de mission, pour le collège de la Providence à Poitiers, on peut lire : « *Vous porterez une attention particulière à ...* » Suivent alors 5 points :

- à l'animation de la communauté éducative,
  - à la mise en oeuvre concrète des visées éducatives de l'établissement dans les actes simples de la vie quotidienne,
  - à un climat évangélique et à la dimension pastorale de votre mission,
  - à l'ouverture du collège à son environnement,
  - à la collaboration avec la directrice de l'école primaire et avec l'organisme de gestion.
- De son côté, la tutelle s'engage à me proposer quelques moyens pour favoriser ma mission : -- des visites de tutelle,
- une participation aux réunions des chefs d'établissement du réseau,
  - un livret sur la congrégation.

### **Troisième étape : le charisme, au quotidien.**

Vivre le charisme, au quotidien, c'est, par exemple :

- savoir accueillir des enfants différents, porter une attention particulière à ceux qui souffrent, aux élèves en difficulté, et ... inviter les adultes qui m'entourent à faire de même.
- faire confiance aux professeurs et aux personnels avec lesquels je travaille et ... les inviter à toujours donner et redonner leur confiance aux enfants et aux adolescents, même si leur comportement nous donne parfois envie de faire le contraire !
- savoir accueillir les parents et travailler avec eux à l'épanouissement de l'enfant, sachant que réussir sa vie n'est pas seulement réussir dans la vie.
- proposer aux élèves des temps de dialogue, d'écoute, de recueillement, de célébration, des temps de proposition ou d'approfondissement de la foi.
- Etc.

Ce ne sont là que quelques exemples, mais il est important de relire régulièrement nos choix d'établissement, (choix pédagogiques, choix éducatifs, choix pastoraux, choix financiers, etc.) à la lumière du charisme de la Congrégation.

### **Quatrième étape : les difficultés.**

Il ne faut pas se voiler la face ; la mission confiée n'est pas, on s'en doute, des plus faciles, surtout dans le contexte social et économique qui est le nôtre. Mais au-delà, je voudrais pointer 2 difficultés.

#### 1) Des réseaux multiples.

Il est fondamental que nous ne laissions pas se déliter, dans nos établissements, la mission qui nous est confiée, dans l'esprit du charisme de la Congrégation. Il s'agit donc de cultiver sans cesse notre appartenance au réseau de partenaires en mission éducative et notre fidélité à la mission reçue. Or, l'une des difficultés, c'est que l'appartenance au réseau de tutelle, n'est pas exclusive. Nos établissements sont *aussi* sous contrat d'association avec l'État ; nos établissements sont *aussi* implantés dans une église diocésaine ; nos établissements font *aussi* partie du vaste réseau l'Enseignement Catholique qui vient de se doter d'un nouveau statut. Au final, même si les valeurs promues sont proches, même si les objectifs peuvent se ressembler, le sens profond de la mission des uns et des autres peut être légèrement, voire radicalement

différent ; et on peut aisément imaginer que des désaccords surgissent ici avec un fonctionnaire territorial, là avec un évêque, ailleurs avec un prêtre diocésain !

## 2) L'avenir.

L'autre difficulté qui commence à poindre concerne l'avenir de notre tutelle des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus. Actuellement, la déléguée de tutelle est une religieuse, sœur Françoise David. Les directeurs ne souhaitant pas que la Congrégation effectue une dévolution de tutelle aux diocèses ou à une autre Congrégation, depuis quelques années, sœur Françoise s'est entourée d'un conseil de tutelle auquel participent trois chefs d'établissement en activité et un chef d'établissement à la retraite, en présence de la supérieure provinciale. Mais des questions se posent. Après sœur Françoise, une autre religieuse pourra-t-elle prendre le relais de la délégation de tutelle ? Si non, les directeurs, malgré leur détermination et leur désir profond, pourront-ils, sauront-ils maintenir vivant le charisme de la Congrégation au sein des établissements ? Si nous n'y parvenions pas, ce serait incontestablement un appauvrissement pour nos communautés éducatives en particulier, pour l'Enseignement Catholique en général, pour toute l'Eglise.

Mais nous voulons garder confiance. L'Espérance nous fait marcher plus loin que nos peurs et ce rassemblement, que nous vivons, à Lourdes, ces jours-ci, renforce notre confiance et notre foi. Merci de confier, avec nous, à Marie, mère de Dieu, nos établissements et ceux qui y vivent. Merci de prier, avec nous, pour que nous sachions dire ou redire oui à notre mission, oui à l'appel du Christ, à l'image du oui de Marie.